



Une première à Montrouge : Des ampoules « basse consommation » distribuées dans les HLM



Cette signature s'est déroulée en présence de Thierry Virol, Président de l'OPHLM de Montrouge et Adjoint au maire, Jean-Luc Aschard, Directeur commercial entreprises et collectivités territoriales EDF Île-de-France, Jean-Loup Metton, Maire de Montrouge, Conseiller général des Hauts-de-Seine, Boris Ravignon, Conseiller technique développement durable et prospective à la Présidence de la République, Laurent Raverat, Chef de Cabinet du Ministre d'État, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire, et Bruno Lanier, Délégué régional EDF Île-de-France,

La dernière idée lumineuse de l'OPHLM de Montrouge ! Proposer des « ampoules écolos » à ses locataires.

En effet, concilier écologie, développement durable et redistribution du pouvoir d'achat aux locataires est actuellement l'une des priorités de l'Office.

Cette volonté s'est concrétisée le 22 décembre dernier dans les salons de l'Hôtel de Ville, où Thierry Virol, président de l'OPHLM de la ville de Montrouge, adjoint au maire, et Jean-Luc Aschard, directeur commercial entreprises et collectivités territoriales Île-de-France d'EDF, ont signé une convention de partenariat visant à réduire les dépenses énergétiques de 2 508 HLM (près d'un quart de l'ensemble de logements de la ville). Ce partenariat passe par la fourniture gracieuse par l'office de 20 000 Lampes Basse Consommation (LBC) aux locataires et

par la formation aux économies d'énergie des 29 gardiens de ces immeubles. Les ampoules achetées à des tarifs préférentiels ont certes coûté 80 000 € au total. Mais, en un an, l'économie réalisée devrait s'élever à 130 000 € dès la 1^{re} année soit 800 000 € sur six ans mais surtout de 47 à 70 € d'économie sur la facture d'électricité selon la taille des appartements.

■ Consommation moindre pour les locataires

En juin 2008, le conseil d'administration de l'Office Public d'HLM de Montrouge avait décidé à l'unanimité, sur proposition de son président, le lancement de l'opération « Ampoules basse consommation ».

Concrètement, l'Office offre gratuitement l'équipement en ampoules basse

consommation à tous les locataires qui en font la demande.

Les lampes basse consommation consomment en moyenne près de 7 fois moins de kilowatts qu'une ampoule traditionnelle et dure de 6 à 8 fois plus longtemps. Elles ont une durée de vie supérieure à 6 000 heures, soit six ans en moyenne pour ne utilisation de 3 heures par jour.

Mais pour pouvoir distribuer ces ampoules, l'office s'est enquis auprès des locataires de leurs besoins en ampoules pour leur appartement.

Cela va de soi que la démarche est fondée complètement sur le volontariat. Donc, nul n'est obligé d'équiper son logement.

Renseignements complémentaires :

OPHLM Montrouge

18/20, avenue Émile Boutroux

92120 Montrouge

Tél. : 01 55 58 17 00 - Fax: 01 46 55 65 40